

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Annales fribourgeoises |
| Herausgeber: | Société d'histoire du canton de Fribourg |
| Band: | 5 (1917) |
| Heft: | 1 |
| Artikel: | Les "mémoires" de François Barthélemy : ambassadeur de France en Suisse, de 1792 à 1797 |
| Autor: | Castella, Ga |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-817671 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNALES FRIBOURGEOISES

REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

DU CANTON DE FRIBOURG

ET DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES AMIS DES BEAUX-ARTS

Direction : F. DUCREST.

Vme Année

N° 1

Janvier-Février 1917



LES « MÉMOIRES » DE FRANÇOIS BARTHÉLEMY, AMBASSADEUR DE FRANCE EN SUISSE, DE 1792 A 1797,

par GASTON CASTELLA, professeur.¹

Les quelques pages que l'on va lire n'ont pas d'autre but que de montrer l'intérêt que présentent les « *Mémoires* » de Barthélemy pour l'histoire suisse. Il ne faut pas confondre ces « *Mémoires* », publiés par M. Jacques de Dampierre (un vol. Paris, Plon, 1914), avec les *papiers*», du même diplomate, publiés en 6 volumes de 1886 à 1910 par Jean Kaulek, puis par M^r. Tausserat-Radel et qui font partie de « l'Inventaire analytique des archives du ministère des affaires étrangères » de France.

Cet exposé² comprendra trois parties :

1. Une courte biographie de Barthélemy ;
2. L'exposé du rôle qu'il joua en Suisse de 1792 à 1797, soit des derniers jours de la royauté jusqu'au moment où il entra au Directoire ;
3. Une brève appréciation de la valeur historique de ces « *Mémoires* » et du caractère de leur auteur.

¹ Lu à la séance de la Société d'histoire du canton de Fribourg, du 24 février 1916. — Les chiffres entre parenthèses indiquent les pages des « *Mémoires* ».

² Les 5 premiers vol. des « *Papiers* » ont fourni à M. de Crue, prof. à l'Univ. de Genève, la matière d'une intéressante étude : « Barthélemy, ambassadeur en Suisse » paru dans les « Pages d'histoire dédiées à Pierre Vaucher ». Genève 1895.

I.

François Barthélemy naquit à Aubagne, en Provence, le 20 octobre 1747. Il appartenait, dit M. de Dampierre, à cette «vieille bourgeoisie provinciale, plus traditionnaliste en France que la plus fermée des aristocraties». Depuis le milieu du XVI^{me} siècle au moins, la famille Barthélemy était propriétaire dans la même contrée. C'est d'elle que sortit l'abbé Jean-Jacques Barthélemy, qui devint l'auteur du «Voyage du jeune Anacharsis en Grèce». L'abbé, protégé par Choiseul, le suivit dans sa disgrâce, mais ses hautes relations devaient avoir une influence déterminante sur la destinée de son neveu, François, l'auteur des mémoires dont on va parler. L'oncle, devenu conservateur du cabinet des médailles, fit venir à Paris plusieurs fils de son frère aîné, resté pauvre et chargé de famille. Les jeunes Barthélemy fréquentèrent la haute société française dans les salons des Choiseul. Ils n'en virent que les qualités: l'indépendance du caractère, le goût des idées, la politesse raffinée et en conservèrent toujours un souvenir reconnaissant. Ils y apprirent à juger les hommes et à distinguer entre les défauts des individus et ceux de toute une caste. C'était déjà quelque chose.

A 20 ans, grâce à Choiseul, François Barthélemy est secrétaire d'ambassade en Suède. Il est ensuite premier secrétaire à Vienne, puis chargé d'affaires à Londres. Enfin, le 22 janvier 1792, il reçoit ses lettres de créance qui l'envoient représenter le roi de France en Suisse. Barthélemy, royaliste, homme de l'ancien régime, aussi peu militaire que possible, presque pacifiste, va représenter pendant cinq ans une France conquérante et bientôt républicaine (20 sept. 1792). Il est curieux de voir à l'œuvre dans notre pays le ministre conservateur de la jeune république jacobine.

II.

Barthélemy arrive en Suisse au mois de février 1792 et veut s'installer à Soleure comme tous ses prédécesseurs.¹⁾ Mais le gouvernement de ce canton, très opposé aux idées nouvelles qui

¹⁾ Sur Vérac, le prédécesseur de Barthélemy, voir *Gautherot: Les relations franco-helvétiques de 1789 à 1792*. Paris. H. Champion. 1908.

venaient de triompher en France, lui fait des difficultés. L'ambassadeur se fixe donc à Baden et profite des premiers temps de son séjour pour voyager ; il visite notamment Berne et Zurich. Du reste, les cantons, que la démission du marquis de Vérac (1791) avait assez émus, et qui ne souhaitaient point la nomination du secrétaire d'ambassade Bacher au poste de ministre, reconnurent aussitôt le nouveau représentant de la France. Les instructions du ministre des affaires étrangères, de Lessart, à Barthélemy¹⁾ étaient de nature à ne pas compromettre la France auprès des cantons. L'ambassadeur, y lit-on, notamment « fera sentir que rien dans la Constitution ne fait un devoir à ceux qui y sont dévoués de travailler à amener les autres nations au système politique qui nous gouverne... Jusqu'ici, il paraît que le gros de la nation helvétique n'a nulle envie de prendre une part directe à nos affaires, mais bien des événements peuvent changer ces dispositions... La Suisse doit compter sur la fidélité de la nation française à maintenir l'alliance... et ne s'immiscer en rien dans nos affaires intérieures. » Barthélemy devait suivre ces sages principes qui correspondaient si bien à ses idées politiques. Il continuera à les appliquer même lorsque son gouvernement aura entrepris de révolutionner l'Europe.

A Berne, Barthélemy fait la connaissance de l'avoyer Steiger et du trésorier Frisching et les juge « tous deux doués de grands talents » ; Steiger a un « grand courage », il est rusé et pense que la Révolution est « un fléau que la Providence a envoyé sur la terre pour punir l'Europe de son immoralité. » (75). A quoi l'auteur des « Mémoires » ajoute que « ce n'est pas l'Europe, et encore moins la Suisse, qui avaient mérité d'être punis, mais la France seule, qui est bien coupable et qui se venge sur les nations voisines de ses propres crimes. » Il semble bien que l'opposition un peu chagrine de Barthélemy aux idées de son temps l'empêche ici d'être absolument impartial. Frisching à « une âme énergique, beaucoup d'éloquence. Comme Steiger, il déteste la France révolutionnaire, mais à la différence d'autres patriciens, ses adversaires politiques, il croit que la Suisse « n'ayant aucun moyen d'arrêter le torrent dévastateur « doit user de tous les ménagements raisonnables dont sa position lui faisait un devoir pour

¹⁾ « Papiers » de Barthélemy. Vol. 1 pp. 3-8.

tâcher de n'être pas entraînée. » (75). C'est bien là le Frisching que nous connaissons d'après l'histoire des derniers jours de la vieille Confédération, le partisan de la paix, qui espérait encore en 1798, alors que les armées françaises étaient déjà à nos frontières. Cette attitude est aussi, d'après notre auteur, celle des gouvernants de Zurich : Kilchsperger, Ott, Wyss.

Voici comment les cantons envisageaient la situation créée par la Révolution. « Je trouvai, écrit-il, les cantons extrêmement effrayés de leur situation. Tous sentaient que la conservation de leurs gouvernements fédératifs, de leur union, de leur bonheur intérieur, de leur indépendance, tenait essentiellement au maintien de l'autorité du Roi ; qu'elle était leur appui, qu'elle ne pouvait pas être ébranlée sans que leur propre existence ne fût compromise. Les progrès que faisaient en France les principes désorganisateurs, les soins que prenaient les malveillants de la propager en Suisse, l'établissement à Paris d'un club helvétique composé de bannis et de fugitifs, que le ministère se trouvait dans l'impuissance de détruire, malgré les représentations des cantons, leur causaient de vives alarmes. » (75—76). Jugement fort exact que les documents officiels suisses et français confirment en tous points.

Quant à la Suisse, Barthélemy en fait un tableau riant, mais qui, dans l'ensemble, n'est pas inexact : « Ce fut pour moi un spectacle intéressant que de voir de près dans ma tournée ce peuple simple, laborieux, frugal, attaché à sa religion, à ses lois, aux gouvernements paternels qui le régissaient. Je fus frappé de retrouver l'image de l'Angleterre dans la belle apparence des établissements publics, la solide construction des routes, la propreté des villes, l'élégance des fermes, la bonne culture des terres du canton de Berne, un air *d'aisance générale* ; je n'eus plus lieu d'en être étonné lorsque je connus davantage tous les sages principes qui caractérisaient l'administration de ce gouvernement. » (76—77). Il est de fait que l'administration patricienne fut bien meilleure qu'on ne l'a dit souvent. Les idées politiques d'un gouvernement ne sont pas à confondre avec ses méthodes administratives. Et ce n'est pas la moindre surprise pour l'historien que de constater, au XVIII^{me} siècle, un essor intellectuel et un développement économique merveilleux qui contrastent étrangement avec la torpeur politique d'un régime en pleine décadence.

Vers le milieu de mars 1792, Dumouriez devient ministre des affaires étrangères. La politique extérieure de la France donne un coup de barre à gauche. Le nouveau ministre recommande à l'ambassadeur en Suisse de consulter Ochs, le tribun bâlois, sur nos affaires. Barthélemy ne se gêne pas pour l'appeler un «homme abominable», et refuse de commencer des relations avec lui.

Les évènements se précipitent. Le 20 avril, le roi est forcé par les Girondins de déclarer la guerre à l'empereur ; l'ambassadeur est chargé d'en notifier la nouvelle aux cantons qui en ressentent, dit-il, «de la douleur». Le 12 mai, la Diète de Frauenfeld proclame la neutralité de la Suisse, dans laquelle Genève fut comprise après de longs débats. Tandis que Dumouriez ne cesse, par de fréquentes lettres, de représenter aux cantons la constitution française de 1791 comme «le seul moyen de salut», Barthélemy réprouve les tentatives révolutionnaires faites dans l'évêché de Bâle. Au même moment, la France doute que nous voulions vraiment maintenir notre neutralité. Dumouriez mande à Barthélemy qu'il met à sa disposition 100 000 écus pour «faire adopter ce système par la Diète.» L'ambassadeur refuse et répond que «sans aucune espèce de dépense ni d'influence», les cantons resteront neutres parce que leur intérêt l'exige. (80).

Bientôt, c'est le drame du 10 août, «l'horrible journée du 10 août, — écrit l'auteur des «Mémoires» — qui attira sur les cantons tant de malheurs et sur moi tant de douleurs et d'anxiétés.» (80). La position de Barthélemy est excessivement difficile. Ambassadeur d'une nation qui vient d'offenser grièvement la Suisse, il juge qu'il doit quitter notre sol. Mais l'Assemblée nationale a déclaré que tout fonctionnaire, civil ou militaire, qui quitterait son poste sera déclaré *infâme* et traître à la patrie. Barthélemy sera donc poursuivi s'il rentre en France où sa famille est déjà parmi les suspects. Il songe un instant à émigrer ; mais l'émigration, les intrigues contre son pays, qu'il sut toujours distinguer de ceux qui l'ont gouverné, ne sont pas son fait. Un tel départ enfin aurait consommé sa ruine et celle des siens. Barthélemy restera donc en Suisse. Même après la rupture diplomatique entre la France et les cantons, le 15 septembre, — motivée par l'insuffisance des explications données par le gouvernement français sur le massacre du 10 août — il est «agent indirect près le Corps helvétique.» A partir de ce moment jus-

qu'après la paix de Bâle (12 avril 1795) il fut, selon l'heureuse expression de M. de Dampierre, « comme le chargé d'affaires universel de la France à l'étranger. » La France était en guerre avec l'Europe ; mais Barthélemy n'étant accrédité nulle part, put pendant plus de deux ans, causer avec les agents de tous les Etats d'Europe. C'est pourquoi il fut choisi pour négocier la paix de Bâle, si avantageuse pour la France, et qui valut à son auteur la reconnaissance de tous les amis de la paix.

Mais revenons pour quelques instants aux journées d'angoisse et de colère qui suivirent le 10 août. On sait qu'au lendemain de la tragédie et de son affreux épilogue — les massacres de septembre — l'indignation fut si profonde en Suisse que l'on songea à se joindre aux coalisés. L'avoyer Steiger, de Berne, était tout à fait belliqueux ; Fribourg et Soleure approuvaient ses sentiments. Le parti de la paix l'emporta cependant. Ce n'est pas le lieu de se demander dans ces notes rapides si nous aurions eu quelque chance de succès en attaquant la France qui, officiellement, restait notre alliée en vertu des traités et des capitulations militaires. Il nous suffit de constater que Barthélemy partage tout à fait l'indignation des Suisses et ne se gêne pas pour l'écrire à son ministre Le Brun (83—89). En même temps, il s'explique fort bien pourquoi les cantons ne déclarèrent point la guerre. Les divisions intérieures causées par les opinions nouvelles, les victoires françaises, l'invasion de la Savoie, l'inertie de la diplomatie autrichienne, le développement des relations économiques sont, à son avis — et nous croyons qu'il a vu juste — les causes de la neutralité de la Suisse à cette heure tragique. Le ministre Le Brun, qui était intelligent, comprit les raisons de l'ambassadeur, ne lui créa pas d'ennuis et ne fit rien pour aggraver la situation. Par contre, le Genevois Clavière, qui était ministre des finances en France, poussait de toutes ses forces à la rupture et demandait l'annexion de Genève qui l'avait banni autrefois pour ses opinions révolutionnaires (90). Les cantons se rendirent compte des services que rendait Barthélemy : «ils me supplièrent, dit-il, de rester parmi eux et de continuer à les aider à sortir des périls qui les circonvenaient.» (90). Il semble bien qu'il ne se vante pas, car le 13 octobre 1792, le bourgmestre Kilchsperger, de Zurich, lui écrit : « Votre nom restera ici en bénédiction parmi nous. »¹

¹ Cité par de Crue op. cit. p. 81.

Le 20 septembre 1792, la République était proclamée en France. En rappelant cet évènement, Barthélemy note les graves inconvénients causés à la Suisse par la chute de l'ancien régime. Il rappelle les avantages que nous retirions des capitulations (91). Ils étaient incontestables ; mais la France en retirait aussi et la sécurité de sa frontière de l'Est n'était pas le moindre. Il remarque ensuite justement que le désir de garder la neutralité s'affirma de plus en plus en Suisse après de nouvelles défaites des coalisés. Le parti Steiger lui-même voulut alors conserver la paix (97—98). Du reste, le fait que les cantons acceptèrent volontiers le mode de rapports semi-officiels que Barthélemy entretenait avec eux, n'est-il pas une preuve de leur désir de paix ? Les « Mémoires » parlent aussi des bonnes dispositions dont faisaient preuve les cantons sous la royauté ; et c'est une occasion de louer la sagesse politique de l'ancien régime. Il stigmatise les excès des troupes françaises, en 1798, de cette armée « composée, dit-il, non de Français, mais de bêtes féroces » qui porta chez nous « la dévastation et la mort. » (99). Parlant des guerres continentales de 1793—1794, il reprend chaudement parti pour la neutralité suisse. Le gouvernement français aurait voulu que nous prenions parti pour la France. Barthélemy montre comment la Suisse est forcée d'être neutre par sa dépendance économique vis-à-vis des deux groupes de belligérants. Bien plus, elle fait preuve d'une grande condescendance envers la République, permet des achats de bétail et de chevaux dont elle manque bientôt elle-même et qu'elle doit acheter en Souabe. Mais, ajoute-t-il, la « scéléritesse » des jacobins l'empêche de reconnaître notre bonne volonté, tandis que Barthélemy s'ingénie à nous représenter comme bien intentionnés (100—104).

Au même moment, il fait tous ses efforts pour protéger les émigrés et les prêtres que son gouvernement lui ordonne de poursuivre avec rigueur. Par contre, l'Alsacien Bacher, le secrétaire de l'ambassade, est d'accord avec Ochs pour tendre mille pièges à ces malheureux. (106—110). Malgré de profonds dissents entre l'ambassadeur et son gouvernement, le premier n'est pas inquiété. La France attache « un grand prix » à la tranquillité de la Suisse et n'est pas encore disposée à se rendre aux invites d'un Ochs ou d'un Clavière. Il est même à noter que l'année 1793, marquée en France par la victoire des pires

éléments de gauche et par la Terreur, n'est pas la moins bonne pour la Suisse. La défaite de Dumouriez à Neerwinden (18 mars) fait apprécier la neutralité suisse. Au mois d'octobre, Barthélemy a une entrevue à Bâle avec Héault de Séchelles et n'a pas trop de peine à le convaincre de l'intérêt que notre attitude présente pour la France. Après avoir lu le rapport de Héault de Séchelles, Robespierre parle dans ce sens à la Convention et au comité de Salut public dans son grand discours du 17 novembre, où il rend hommage «aux deux peuples libres, les Américains et les Suisses.»

Cependant, le Comité de Salut public envoie fréquemment à Barthélemy des brochures destinées à révolutionner la Suisse : il les jette au feu. Il ne marque aucune sympathie aux mécontents du Pays de Vaud, du Jura, du Toggenburg, et fait son possible pour les tranquilliser en leur dépeignant le bonheur où ils sont d'échapper aux horreurs qui bouleversent la France (116).

En 1795, la paix de Bâle, conclue avec la Prusse, puis avec l'Espagne, dont Barthélemy est l'habile négociateur, rehausse encore son prestige en France et en Suisse.

L'année suivante, l'Italie retentit des premières grandes victoires de Bonaparte. Barthélemy nous dit que, dès ce moment, il prévit le danger que cet homme ferait courir à la Suisse (153). Il note aussi l'hostilité de Reubell envers notre pays, et signale l'activité des nombreux agents provocateurs qui avaient élu domicile à Bâle (149—151). La même année, au mois de mars, la situation de Barthélemy redevient normale : il reçoit de nouvelles lettres de créance que les cantons agréent le 25 mai. Le voilà de nouveau ambassadeur régulier (156). Mais, par une cruelle ironie de l'histoire, c'est le moment où la malveillance du Directoire s'accroît envers nous. Le gouvernement français prétend que nous n'avons pas levé assez de troupes pour défendre notre neutralité (163—164). Barthélemy a beau expliquer que les ressources nous manquent, que la guerre nous ruine : on n'a pas l'air de le croire en haut lieu. Par malheur, une violation de la frontière bâloise par les Autrichiens qui attaquent les redoutes françaises de Huningue (30 nov. 1796) fournit un nouveau prétexte à l'animosité des Jacobins. Toujours correct, l'ambassadeur réclame des cantons les mesures nécessaires contre quelques officiers suisses dont la connivence dans cette affaire a pu être établie.

Le 26 mai 1797, Barthélemy est nommé membre du Directoire par le Corps législatif, issu d'élections nettement conservatrices. Si le choix des représentants de la nation française se porte sur lui, c'est que le pays, qui aspire à l'ordre et à la tranquillité, croit discerner en lui l'homme qui restaurera la paix¹. On éprouve quelque étonnement à voir entrer Barthélemy au Directoire. Comment a-t-il pu accepter de vivre avec des gens qu'il appelle lui-même «des drôles qu'il fallait mener à coups de poings et de sabres!» C'est que le nouvel élu estime qu'il n'a plus rien à faire en Suisse en raison des exigences croissantes du vainqueur d'Italie (168—170). Il note que Bonaparte réclamait, avec l'insistance que l'on connaît, une route militaire à travers le Valais; de plus, les relations entre les autorités militaires françaises du Milanais et nos bailliages du Tessin devenaient chaque jour pires. Il semble bien que Barthélemy ait vu venir la catastrophe. Une lueur d'espoir encore: peut-être son influence au Directoire réussira-t-elle à nous préserver?

Son départ donne lieu à d'unanimes regrets; Berne lui adresse une médaille et une chaîne d'or accompagnées d'une lettre «fort touchante» (176). Son retour en France est salué comme un événement d'heureux augure. Dès son arrivée, il voit ses collègues. Avec Carnot — celui que l'histoire a justement nommé «l'organisateur de la victoire» — il parle de la paix. Carnot lui répond que la guerre durera encore parce qu'il faut nourrir et payer les armées et que seule l'occupation des territoires étrangers le permet. N'est-ce point là un trait qui éclaire les événements ultérieurs dont nous allions être les victimes? Reubell «têtu comme un mulet», ajoute que «la paix serait la mort de la République». (179—180, 190). De Barras, Barthélemy dit sans ambages: «c'est un escroc» (196—197). L'histoire a ratifié le jugement des contemporains; le «directeur» en question fut certainement l'un des politiciens les plus tarés de la République.

Au même moment, Laharpe est à Paris, d'où il écrit ses libelles contre Berne; Bonaparte réclame toujours la route à

¹ Pour se rendre compte du désir de paix de la France à la veille du 18 brumaire, on n'a qu'à lire le beau livre d'Albert Vandal: *L'avènement de Bonaparte*. 2 vol. Paris, 1907. Cet ouvrage existe aussi dans la collection Nelson: 2 vol. à 1 fr. 25.

travers le Valais et le successeur de Barthélemy en Suisse, l'ancien secrétaire Bacher, va être chargé de l'exiger. Barthélemy réussit à faire abandonner le projet, mais ne se fait aucune illusion sur les sentiments des Jacobins. Il va jusqu'à dire que l'abandon des exigences de Bonaparte était «une perfidie de plus» destinée «à endormir les cantons». Il a bien l'impression que les jours de la Suisse sont comptés. Bientôt Gênes, Venise tombent, la Valteline est annexée à la République cisalpine. A chaque nouveau coup de force, Barthélemy sent la douleur et l'indignation s'emparer de lui.

Voici enfin le drame décisif : le coup d'état du 18 fructidor (4 septembre 1797) qui amène au pouvoir une clique jacobine et conquérante, le parti des «frontières naturelles». «Mot populaire et grandiloquent — dit M. Madelin, le plus récent historien de la Révolution — qui cachait un impérialisme sans limites et une politique belliqueuse¹.» Il n'est point de Suisse qui ne connaisse la catastrophe qui fondit sur nous quelques mois après². Barthélemy et Carnot furent arrêtés ; deux obscurs Jacobins les remplacèrent. Carnot réussit à s'enfuir, mais Barthélemy fut déporté à Cayenne, dont il parvint à s'évader l'année suivante pour se rendre en Angleterre, puis à Hambourg. Il rentra en France après le 18 Brumaire ; Bonaparte lui fit rendre alors ses papiers confisqués lors de son arrestation.

Nous n'analyserons pas plus longtemps les «Mémoires», puisque nous n'avons voulu parler que du rôle de leur auteur en Suisse. Il ne reste qu'à dire ce que nous croyons qu'il faut penser de l'homme et de la valeur documentaire des «Mémoires».

III.

Les brèves notes biographiques tirées de l'introduction des «Mémoires» nous ont présenté Barthélemy. C'est un homme de l'ancien régime, un monarchiste, un catholique (84). C'est un patriote, qui croit au rôle civilisateur de son pays, qui le veut fort, respecté, mais aussi ami de la paix et protecteur des faibles. Diplomate de carrière, il n'a aucun goût pour le militarisme, les conquêtes, l'impérialisme, comme on dit aujourd'hui.

¹ Louis Madelin. *La Révolution*. Paris. Hachette 1913. 1 vol. in-3° p. 501.

² V. dans «Pages d'histoire dédiées à Pierre Vaucher», l'article d'E. Du-nant : *La politique du Directoire et la chute de l'ancien régime en Suisse*.

S'il a souffert, les derniers temps de la royauté, de l'insuffisance de certains agents et des défaillances de la politique française, il est outré de voir la Révolution faire la « guerre aux rois » et ensanglanter l'Europe. La grandeur tragique de cette lutte formidable de la jeune République contre les coalisés, il ne la voit point. Serait-ce parce qu'il la juge en contemporain, passionné comme tous les spectateurs d'une conflagration gigantesque, pareille à celle dont nous sommes aujourd'hui les témoins ? Quoi qu'elle fasse, la Révolution garde pour ce conservateur fidèle un sens et un caractère odieux. C'est un régime né de la violence, illégitime par conséquent. Il concède bien que tout n'était pas parfait sous l'ancien régime ; mais les réformes seraient venues du roi. Il tient le même raisonnement, on l'a vu, lorsqu'il s'agit des soulèvements populaires dans les cantons.

Mais ce monarchiste est successivement confirmé comme ambassadeur par tous les régimes qui se sont succédé en France de 1789 à 1797. C'est une preuve, a-t-on dit, de son « tempérament prudent et peu décidé¹. » Et Albert Sorel a écrit de lui : « Il n'avait ni esprit de parti pour lui tenir lieu de caractère, ni caractère pour lui tenir lieu de convictions politiques »². Ce jugement, après lecture des « Mémoires », paraît décidément trop sévère. Qu'il ait été prudent, que son séjour en Suisse ait servi à la fois son pays et ses intérêts personnels, c'est indéniable. Mais il y a des convictions politiques parfaitement claires — les « Mémoires » le prouvent abondamment — et elles étaient connues de ses chefs. Or, malgré leur jacobinisme, ces hommes maintiennent Barthélemy à son poste, envers et contre tous. C'est une preuve que les Jacobins aimaient à être servis ; les idées du fonctionnaire importaient peu, pourvu qu'il fît de bonne besogne. Or, il est certain que l'homme fit œuvre utile. C'est à lui que l'on doit le maintien de la paix entre la France et la Suisse de 1792 à 1797. Et s'il y est parvenu, c'est qu'il était bien convaincu que la paix était nécessaire aux deux pays. La neutralité suisse sert la France, la Suisse est loyale envers la France : tels sont les thèmes que l'on retrouve à tout instant dans ses

¹ M. de Crue dans les « Pages d'histoire » citées plus haut.

² De Léoben à Campo-Fermio. Revue des Deux Mondes 15 mai 1895. T. CXXIX p. 254.

« Mémoires ». Ajoutez à cette doctrine diplomatique une réelle et profonde sympathie pour notre pays auquel il désire éviter les horreurs d'un bouleversement. Cette modération, cet esprit de conciliation qui prévalurent pendant cinq ans contre les conseils des violents de toute espèce, tant Suisses que Français, ne paraissent pas être des « qualités négatives ».

Les « Mémoires » que l'on vient de parcourir furent rédigés d'abord à Hambourg, lors du retour de Cayenne. Puis, lorsque Bonaparte eut fait rendre ses papiers au proscrit de Fructidor, il collationna le texte primitif avec les documents officiels qu'il put consulter à son aise. Barthélemy devint sénateur sous l'Empire, puis marquis, et mourut pair de France, le 3 avril 1830. Les « Mémoires » s'arrêtent à l'année 1819 et furent remis, cette année-là ou la suivante, par l'auteur, au ministre des Affaires étrangères. Ce sont les papiers restitués par le Premier Consul qui ont été publiés il y a quelques années, avant les « Mémoires ».

La personnalité de l'homme, la manière dont ils furent rédigés et revus donnent à ces « Mémoires » une valeur historique considérable. Nous avons là, dit justement M. de Dampierre, le jugement sincère et réfléchi d'un homme d'Etat français de l'ancien régime, demeuré fidèle à sa patrie, tout en restant matériellement et moralement aussi éloigné de la Révolution qu'il l'avait été des coteries de cour sous Louis XVI. Et cet homme était mieux placé que quiconque pour juger les faits et les hommes.»

Pour nous, Suisses, ces « Mémoires » sont aussi une source intéressante pour la fin de l'ancien régime et notamment pour ces cinq années troublées où notre patrie acheva de se désagréger et ne sut pas prévenir le désastre qui la menaçait. Presque à chaque pas nous rencontrons le nom de Barthélemy. Il a jugé nos anciens gouvernements, notre peuple ; il a vu l'impression que produisaient sur nous les évènements extérieurs. Enfin, acteur du drame, il nous dit son rôle. Et si nous comparons ce qu'il nous raconte de son action à l'ambassade de Baden avec nos documents, nous constaterons, me paraît-il, une remarquable véracité et une indiscutable bonne foi. Ces seules qualités ne doivent-elles pas assurer une place aux « Mémoires » de Barthélemy dans les sources de notre histoire contemporaine ?